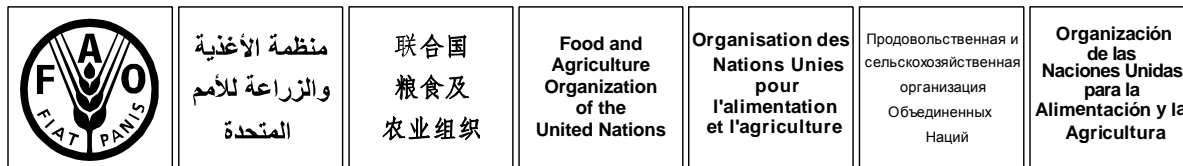


Mai 2013



COMITÉ FINANCIER

Cent quarante-neuvième session

Rome, 27-28 mai 2013

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires (FC 149/1 Rev.1 et FC 149/INF/1 Rev.1)

Questions relatives au Programme alimentaire mondial

2. Plan stratégique du PAM pour 2014-2017 (FC 149/2)
3. Comptes annuels vérifiés de 2012 (FC 149/3)
4. Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner/reconduire dans leurs fonctions deux membres du Comité d'audit (FC 149/4)
5. Examen de l'article 9.2 du Règlement financier – Échéancier du Plan de gestion (FC 149/5)
6. Rapport annuel du Comité d'audit (FC 149/6)
7. Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM (FC 149/7 et FC 149/7 Corr.1) et
- Note de la Directrice exécutive sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM (FC 149/7 Add.1)
8. Rapport du Commissaire aux comptes sur la collaboration avec les partenaires coopérants (FC 149/8 Rev.1) et
- Réponse de la direction aux recommandations issues du Rapport du Commissaire aux comptes sur la collaboration avec les partenaires coopérants (FC 149/8 Add.1)
9. Rapport du Commissaire aux comptes sur l'utilisation des transferts monétaires et des bons (FC 149/9) et
- Réponse de la direction aux recommandations issues du Rapport du Commissaire aux comptes sur l'utilisation des transferts monétaires et des bons (FC 149/9 Add.1)
10. Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (FC 149/10)

Autres questions

11. Méthodes de travail du Comité financier (pas de document)
12. Date et lieu de la cent cinquantième session
13. Questions diverses

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

Documents présentés pour information

- Point sur les Règles de gestion financière (FC 149/INF/2)
- Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 h) du Règlement général) (FC 149/INF/3)
- Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2012) (FC 149/INF/4)